

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le vingt-cinq du mois de SEPTEMBRE

Membres en exercice :	29
Membres présents :	23
Procurations :	5
VOTES :	28
POUR :	28
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	/
Date de convocation :	19/09/24

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est rassemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. TOUCHE C. GARCIN F. CLARES P. BOY JP. GALANTINI V. JOURDAN E. ODDOU S., MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. PICHON H. CLEMENT JL. FERAUD S.

PROCURATIONS : MM/MMES BRUNET M. à ODDOU S., GALLO C. à PERARD F., RODRIGUEZ C. à SPAGNOU D., JAFFRE S. à CLEMENT JL., SEBANI S. à FERAUD S.

ABSENT NON-EXCUSE : DERDICHE C.

M. Hugo PICHON est élu secrétaire de séance.

2024-08-05-SG

OBJET : LANCEMENT D'UNE ETUDE PROSPECTIVE RELATIVE AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la santé;

Selon une étude prospective démographique sur l'évolution de la population, la zone d'influence de Sisteron compte 45 000 habitants dont 28% de plus de 60 ans. D'ici 2040, la part des plus de 60 ans pourrait représenter 38%. Il y a donc une nécessité d'accompagner la part croissante des personnes âgées parmi la population.

Afin d'adapter la ville au vieillissement de la population et de cibler les enjeux de gouvernance qui en découlent pour les années à venir, la commune souhaite lancer une étude. Cette étude aura pour objectif de réaliser un état des lieux de l'existant, de recueillir les besoins des personnes âgées et de définir une feuille de route afin de quantifier les besoins en termes d'habitat, de services à la personne, de soins, de santé, de mobilité, de culture et loisirs, de structures spécialisées, de création d'emplois dans le secteur et formation du personnel (liste non exhaustive) pour les années à venir. Une fois les besoins évalués, le bureau d'étude devra élaborer une stratégie afin d'éclairer les futures politiques menées en faveur des personnes âgées à Sisteron.

Pour réaliser cette étude, la commune fera appel à un bureau d'études spécialisé et sollicite des fonds européens LEADER sur l'axe « bien-vivre sur le territoire » pour financer cette étude.

CONSIDERANT que la commune de Sisteron, comme de nombreux territoires, a une population vieillissante,
CONSIDERANT que la commune de Sisteron souhaite anticiper les besoins et s'adapter face à cette évolution démographique,

CONSIDERANT que pour ce faire, elle souhaite lancer une étude réalisée par un bureau spécialisé.

Où cet exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE

- **DECIDE** d'approuver le lancement d'une étude prospective relative au vieillissement de la population afin d'anticiper les besoins des seniors et d'adapter la ville à cette évolution démographique.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter les subventions au titre des Fonds européens LEADER sur l'axe « bien-vivre sur le territoire » pour financer cette étude,
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Daniel SPAGNOU